

Bulletin d'information aux habitants de Parallèle 1

Numéro 22 – Juin 2020



Chers copropriétaires et chers locataires,

Lors de la dernière Assemblée générale ordinaire des copropriétaires, le 24 juin 2020, plusieurs points importants ont été discutés et il nous semble utile de vous les communiquer.

- Comme annoncé, le site internet www.parallele1.ch est maintenant opérationnel. Vous allez recevoir prochainement par courriel séparé vos nouveaux identifiants personnalisés.
- Malgré leur gel temporaire inhérent à l'action en Preuves à futur que nous avons lancée, **nous avons besoin de savoir qui, à l'heure actuelle, est toujours intéressé par une cave** dans le local « Disponible ». Faites-le nous savoir par retour de courriel à l'adresse cogest@parallele1.ch, sachant que cela est indicatif mais important pour leur futur. Lorsque la situation se sera débloquée juridiquement, une convention **claire** entre les copropriétaires et AdminPPE sera faite pour éviter d'éventuels problèmes futurs.
- Concernant le **parcage** : voici les constats qui ont entraîné **certaines décisions lors de l'assemblée**. Au vu de certains abus constatés quant à l'utilisation des fichets verts de dérogation de parcage et du temps de quatre heures maximum de stationnement autorisés, il a été voté plusieurs décisions :
 - Spécification du non-cumul de plusieurs fichets verts de dérogation sur un même véhicule ou du cumul du temps du disque de stationnement, ainsi qu'une présence obligatoire de numéro de plaque identifiable sur tous les véhicules.
 - Également retour au non-contrôle de 22h à 7h.
- Comme il n'a pas été lu en Assemblée, le **rapport d'activité du CoGest** vous est transmis ci-dessous, ainsi que certaines des décisions importantes prises :
 - Le CoGest a eu une **activité réduite** en comparaison des années précédentes.
 - En 2020, il s'est **réuni à trois reprises** ; le reste du temps, ses membres ont travaillé individuellement pour répondre à différentes sollicitations, pour échanger divers points avec l'administrateur, ou pour préparer des projets.
 - Sept Newsletters ont été envoyées durant l'année 2019, et deux au cours du premier semestre 2020. Certaines questions ont été posées lors de l'assemblée afin de connaître nos orientations futures.
 - Il faut encore signaler ici que Mme **Hassania Froidevaux**, très occupée par sa famille grandissante, a malheureusement démissionné du CoGest à la fin du mois d'avril. Sa participation pendant trois ans a été très appréciée par tous les membres du CoGest, et nous exprimons à Hassania un *énorme merci pour tout le travail accompli et aurons toujours un grand plaisir à la rencontrer !*

Quelques projets que nous avons fait avancer :

- Obtention d'une offre pour ajouter des **panneaux mobiles d'ombrage** supplémentaires sur les balcons. Vu votre autorisation, la demande communale va être envoyée et nous pourrons aller de l'avant. Les intéressés doivent nous le communiquer par retour d'E-Mail à l'adresse cogest@parallele1.ch et nous les préviendrons lorsqu'ils pourront les commander et comment.

Bulletin d'information aux habitants de Parallèle 1

Numéro 22 – Juin 2020



- Premiers contacts en vue d'étudier la possibilité d'installer des **panneaux photovoltaïques** sur le bâtiment des activités.
- Premiers contacts en vue d'étudier la possibilité d'installer, dans le parking souterrain, un câblage unifié pour de futures **bornes de recharges** pour véhicules électriques. Cette étude sera étendue aux box individuel des activités vu que cela a été demandé lors de l'AG.
- **Le site internet parallele1.ch :**
 - **Réalisé par notre membre M. Bieri.** Sa réalisation représente, en gros, l'équivalent de deux voire trois semaines de travail.
 - Vous trouvez un guide d'emploi ci-joint. Si nécessaire, adressez vos éventuelles questions au courriel suivant webmaster@parallele1.ch
 - Vous recevrez prochainement vos identifiants personnels par courriel séparé.
 - Maintenant vous pouvez :
 - présenter votre activité et être vus des **visiteurs extérieurs**. (contactez-nous si votre entreprise n'est pas encore citée sur le site, c'est aussi fait pour cela) ;
 - donner des informations utiles aux **habitants** ;
 - trouver des informations pertinentes (**copropriétaires et locataires**) ;
 - Informer et signaler rapidement via une « **Main courante/annonces de problèmes** » des problèmes relatifs à nos parties communes en vue d'une éventuelle réparation (**copropriétaires et locataires**).

Et pour terminer, un peu de prévention 😊 :

- Pensez à verrouiller les portes derrière vous car il y a des risques de cambriolages, **y compris par notre garage souterrain et sa porte coulissante (attendez qu'elle soit fermée pour partir)**.
- **Sur les balcons**, nous apprenons que la charge maximum prévue est de 300 kilos par mètre carré. Donc, par exemple, une piscine ne devrait pas y avoir plus de 30 cm d'eau dedans et être vidée dans l'évier, et non pas dans l'écoulement du balcon qui, lui, va aux eaux pluviales.
- **Dans toutes les cages d'escaliers**, évitez de déposer tout objet, même temporairement, pour des raisons de sécurité incendie (vélos, poussettes, meubles, souliers, etc).
- **Respectez une distance d'un mètre cinquante** si vous croisez et parlez avec des voisins ou des amis.
- Pour appuyer sur les boutons des ascenseurs, vous pouvez utiliser la pointe de l'une de vos clés.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement et en bonne santé.

Le Comité de Gestion (CoGest)